



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 octobre 2019

Association : Compagnie des Archers de la Trémoille

Adresse du siège social : 7 bis, rue Denfert Rochereau 79100 THOUARS

Tél. : 05.49.66.19.49 ou 06.52.62.02.50

Le 11 octobre 2019 à 20 h 30, les membres de l'association « La Compagnie des Archers de la Trémoille » se sont réunis au Centre Culturel Jacques Prévert, 7 boulevard Jean Jaurès, 79100 Thouars en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Présents : Alnet Jessica, Alnet Yohan, Aubert Marc, Banchereau Alain, Banchereau Thomas, Boinot Alice, Boinot Patrick, Boinot Pierrick, Chabauty Stéphanie, Clisson Eric, Dahais Anita, Dahais Kévin, Dahais Tony, Dairon Rémi, Debare Jean-Marc, Deboeuf Nicolas, Gontier Mélanie, Guinut Axelle*, Guinut Hélène, Launay Vincent, Lerosey Jérôme, Lethiec Stéphanie, Marot Yvon, Martin Agathe, Martin Isabelle, Martin Olivier, Martin Vivien, Piet Marie-Paule, Proust Laurent, Proust Sylvie, Rabin Didier, Raby Sylvie, Raby-Novello Noah, Ricard Jean-Claude, Ricou Hervé, Ricou Véronique, Ricou Steven, Roux Mathieu, Roux Maxime, Roux Mélanie, Sacheau Mathéo*, Sacheau Sonia, Sudrat Alain, Thébault Clément, Thébault Patrick, Vidal Axel*, Vidal Céline, Vidal Patrice.

*jeune

Invités : M. Nourrisson Patrick, Président du Comité Départemental de Tir à l'Arc des Deux-Sèvres, Mme Séchet Nadine, Vice-Présidente du comité régional de Nouvelle Aquitaine de tir à l'arc et membre du conseil d'administration FFTA. M. Sébastien Lavillonnière, nouveau partenaire.

Archers excusés, représentés par pouvoirs : Constantin Éric, Proust Mathias, Schaillée Michel.

Excusés autres : M. Pineau Patrice, maire de Thouars, , M. Cochard Philippe, maire-adjoint de Thouars chargé des sports, M. Meunier Gilles, maire de Luzay, M. Machet Patrick, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres, MM. Paineau Bernard et Béville, président et vice-président de la communauté de communes du Thouarsais, M. Tovo Jean-Marie, président du Comité Régional de tir à l'arc de Nouvelle Aquitaine, M. Ortuno Philippe, cadre technique du comité régional Nouvelle Aquitaine de Tir à l'arc, Mme Babin Sophie, Directrice du guichet unique sportif de la communauté de communes du Thouarsais, M. Fleuriaux Michel, partenaire, M. Maurille Jean-Paul, partenaire.

L'ordre du jour a été rappelé par le président après désignation d'un scrutateur et d'un assesseur : Clément Thébault et Jean-Marc Debare.

- I Contrôle du quorum
- II Vote du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2018
- III Le rapport moral du président
- IV Le rapport d'activité
- V Projets et perspectives



- VI Le rapport financier
- VII Le prévisionnel
- VII Cotisation (part club) saison 2020-2021
- VIII Parole aux délégués des commissions
 - o Commission sportive
 - o Commission encadrement (groupes d'entraînement)
- IX Elections de nos représentants aux A.G. des Comités Régional et Départemental
- X Questions diverses
- XI Parole aux officiels
- XII Remerciements

I. Contrôle du quorum

Plus de 1/4 des membres sont présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 de nos statuts.

L'Assemblée était présidée par M. Tony DAHAIS président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association et de M. Didier RABIN trésorier de l'association.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

II. Vote du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité des votants.

III. Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs, Archers, je vous salue,

Comme chaque année, nous voilà réuni en assemblée générale. Celle-ci est la 45^{ème} du nom. Que de chemin parcouru par notre association depuis 1975 ! Dix présidents se sont succédé depuis la création de notre association. Ce n'est pas tout à fait 10 mais plutôt 9 présidents, car notre connétable « Yvon » apparaît à deux reprises dans l'histoire de notre compagnie. Une fois d'octobre 1986 à septembre 1992 et d'octobre 1996 à septembre 2000. Ce qui fait d'Yvon, la personne qui a été le plus longtemps à la tête des Archers de la Trémoille. Comment définir cette relation entre Yvon et la Compagnie des Archers de la Trémoille. On pourrait la comparer à une belle histoire d'amour. Mais attention, notre Compagnie n'est pas une fille facile, elle en demande toujours plus, elle est exigeante, elle aime que l'on s'occupe d'elle et elle n'accepte pas l'échec.

Par définition, le rapport moral fait le bilan sur l'exercice passé, définit les orientations et présente les projets à venir. Je vais donc faire machine arrière sur la saison écoulée. Depuis plusieurs années, la saison commence par une animation dans le petit village de « Bagneux » de la nouvelle commune de LORETZ D'ARGENTON. Puis nous embrayons par nos traditionnelles portes ouvertes. De nouvelles têtes arrivent, d'autres partent vers de nouveaux horizons. Nous, les éducateurs espérons que parmi nos petits nouveaux, se trouve la future grande star du tir à l'arc. Une fille ou un garçon qui fasse briller les couleurs de notre



compagnie, un champion que les autres clubs nous envient. Je profite de ce rapport pour remercier, Marie-Paule, Jean-Claude, Yvon, Marc et Pierric, qui tout au long de la saison, vont donner de leur temps pour encadrer les séances d'entraînement. Leurs salaires ? Ce sont les résultats de leurs protégés. Quelle satisfaction de voir l'un de ses élèves monter sur le podium d'une grande compétition ! Comme tout éducateur, il y a des moments de doute, avons-nous bien fait les choses, les bons choix, avons-nous donné les bons conseils, avons-nous vu trop beaux nos protégés ?

Au mois de novembre, c'est notre concours de tir en salle à SAINT VARENT. Là, notre super équipe de bénévoles s'active comme une véritable fourmilière pour la réussite de cette compétition. Souvent lors de la remise des récompenses, je dis que j'ai la meilleure équipe de bénévoles du monde, je le pense vraiment, car à chaque fois nos compétitions sont une réussite. Une nouvelle fois, je vous remercie de l'investissement pour notre association. La saison en salle s'est achevée en mars avec deux de nos archers qualifiés au championnat de France, Axel et Nicolas. Jean-Marc a échoué à une place du dernier qualifié, mais notre S3 a de la ressource, il va le prouver. En janvier, notre franco-belge « Michel » remporte le tir de la Saint Sébastien, suivi d'un repas chez notre partenaire « Hôtellerie St Jean » En mars, la journée des amazones, où plus de quarante dames sont venues essayer le tir à l'arc à l'Espace Clubs. Dès le lendemain de cette journée réservée aux dames, nous organisons un stage de tir en campagne encadré par Jonathan sur notre nouveau terrain de discipline de parcours sur la ferme de « Rochemenue ». 15 cibles campagne disposées sur ce terrain magnifique prêté gracieusement par mon ami Jean-Paul. En avril, c'est notre campagne, « le bébé de Marc ». Mais maintenant, le petit dernier de notre CA, Mathieu a apporté sa rigueur d'organisateur et de meneur d'homme. Nous avons fait de cette compétition, le passage obligé de ce début de saison extérieure. Que dire de l'accueil de la municipalité de LUZAY, Gilles le maire et Claude employé municipal omniprésents lors de la mise en place et le déroulement de cette compétition, une salle prêtée et un vin d'honneur digne de Gargantua. Que demander de mieux ? Tout au long de l'année, une équipe de bricoleurs s'active à améliorer nos installations, je vais citer quelques travaux réalisés la saison dernière (Fabrication de nouveaux chevalets pour les grandes cibles mousses, murs mobiles pour la salle, fabrication de cibles campagne, fabrication des piquets de fixation pour la ciblerie campagne, remise en état des murs de tir, rénovation de la ciblerie du stade Philippe MORIN, broyage de la butte de protection, entretien du terrain de tir en campagne, peinture, etc...) Une mention spéciale, à Jean-Claude notre animateur, compétiteur, soudeur, réparateur qui a été capable de transformer notre remorque vibrante en remorque de luxe, bien utile pour nos animations. De novembre à mai, chaque semaine, des bénévoles de notre association encadrent les activités périscolaires dans les écoles primaires de Paul BERT, Ferdinand BUISSON, Anatole FRANCE et BONNEVAL, ce qui représente 27 séances de découverte du tir à l'arc.

En avril, c'est le retour de la DRE, le tir en équipe, type de compétition que notre compagnie adore. L'année 2019 est marquée par le retour de notre équipe féminine. L'objectif de départ est simple se faire plaisir, mais les voilà qualifiées pour la finale régionale. Nos benjamins-minimes vont les imiter. Les classiques et Poulies hommes, sont des habitués de la finale régionale. Comme chaque année, ils seront présents à cette compétition. Notre équipe cadet-junior n'a pas eu les



résultats souhaités, mais une bonne partie des archers composant cette équipe a eu la joie de disputer le championnat de France UNSS en Alsace. Notre équipe B classique était tributaire des résultats de l'équipe A. Mais je ne vais pas développer le sujet, nous en parlerons dans le rapport sportif. En mai, nous voilà organisateur de la seconde manche de la DRE. L'organisation est rodée, même la météo est avec nous, même pas de vent sur le terrain d'Argenton l'Église, pardon sur le terrain de LORETZ D'ARGENTON. Encore une fois, nos bénévoles ont été à la hauteur de l'événement. En juin, un petit concours sur notre terrain d'entraînement, ce qui a permis à plusieurs de nos jeunes archers de mettre les pieds dans la compétition. Nos meilleurs archers ont participé aux différents championnats départementaux, régionaux et nationaux avec la réussite que vous connaissez, nous le développerons plus tard. Nous avons clôturé la saison par le tir du Roy, où les dames ont abattu l'oiseau, nous voilà pour une année avec une reine et une roitelette.

Notre compagnie a toujours des projets, nous les développerons au cours de cette A.G.

Avant d'aller plus loin dans ce rapport, je tiens à remercier nos partenaires institutionnels et privés. Le conseil départemental, la communauté de communes du Thouarsais, les communes de Thouars, de Loretz d'Argenton et de Luzay et tous vous voient déçus. Ce rapport moral est terne, sans attaque, sans propos polémiques, votre président aurait-il perdu de son jus, de sa motivation, de ses coups de gueule ??? Ça sent la fin d'un règne... L'an dernier, je m'étais alarmé sur le devenir du sport à la française, la situation ne s'est pas améliorée. Mais je ne vais pas en mettre une seconde couche.

Très récemment, je lisais un article de **Jean-Guillaume Daunizeau**, jeune journaliste de l'école de journalisme de NICE, son article parlait des sports dits « mineurs » Et bien ce soir, je vais me faire un peu l'ambassadeur de ces sports.

A chaque match de l'équipe de France de Football, il y a des millions de téléspectateurs devant leur télé, le lendemain le match fait les gros titres des grands quotidiens et de toutes les radios de l'Hexagone. Pendant ce temps, les sports dits « mineurs » restent dans l'ombre. Pourtant ces sports ont une place de plus en plus importante dans le paysage sportif français. Le foot et le rugby laissent peu de place aux autres sports. Les professionnels de la presse vont nous dire que s'ils ne parlent pas de ces sports majeurs les ventes de leurs quotidiens ne seront pas aussi importantes. Dans le Thouarsais, Francis et Rodolphe font leur maximum pour relayer nos exploits. Mais ils ne sont pas maîtres de leurs publications

Chaque lundi, c'est le journal des sports dans nos quotidiens locaux « Le courrier de l'Ouest » et « La nouvelle République ». Me voilà à la recherche des exploits de nos archers Thouarsais, il faut chercher, trifouiller dans les profondeurs de ces journaux pour enfin trouver une petite brève de notre sport. Lors du championnat régional de tir en salle de la Nouvelle Aquitaine, trois de nos archers ont terminé sur le podium. Nous pouvions espérer une bonne place dans les pages des sports, mais nous nous sommes fait griller par nos amis de Rugby Thouarsais, ils se sont retrouvés en première page pour leur première victoire de la saison et qui sera la seule. Un peu frustrant non ? Beaucoup d'autres sports sont comme nous, nous sommes souvent dans les oubliettes, avec pourtant des résultats internationaux de



premier ordre. Le problème ne s'arrête pas à la presse. Les investissements dans les installations sportives sont de même, les sports populaires passent en premier, et les sports mineurs ramassent les miettes. Il me semble pourtant que nos élus Thouarsais sont à notre écoute, j'espère que le travail de nos bénévoles sur le territoire et nos résultats sportifs vont faire basculer la balance. Médias, élus politiques, décideurs n'hésitez pas à mettre en lumière ces sports de l'ombre.

Je vous remercie de votre attention

Tony DAHAIS

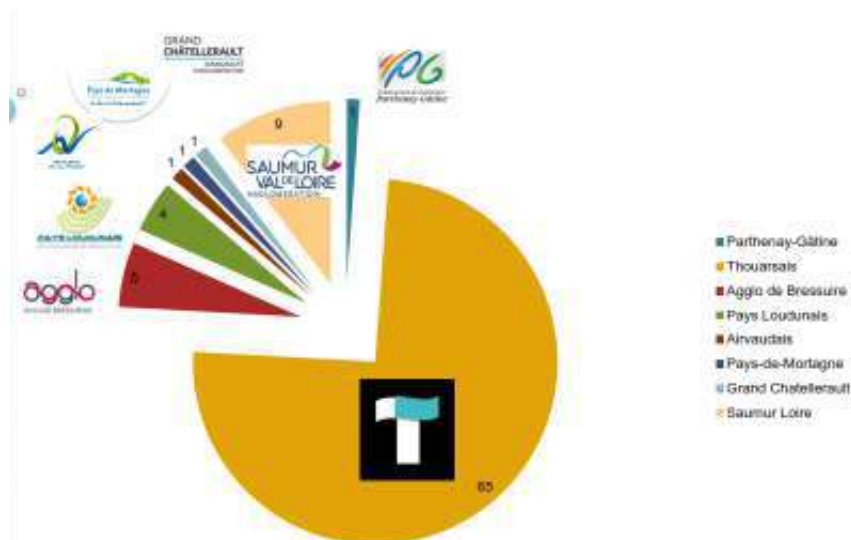
Président de la Compagnie des Archers de la Trémoille

IV Rapport d'activité

Les effectifs : nous avons atteint le record historique de 87 licenciés.

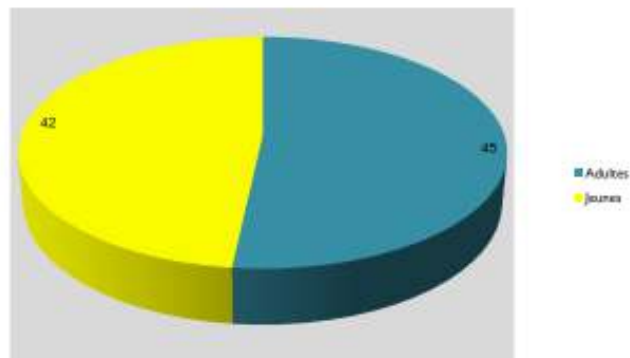
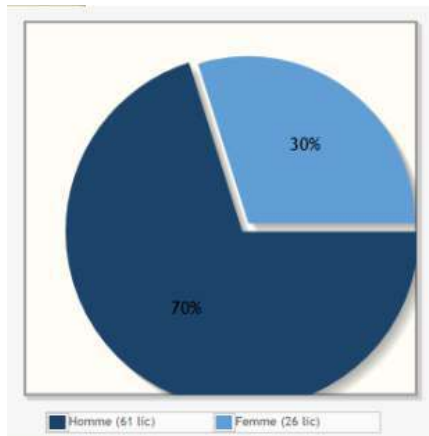


Nos archers viennent de 32 communes différentes. La communauté de communes la plus représentée est celle du Thouarsais, mais la deuxième est l'agglomération de Saumur.





Les femmes constituent 30 % des effectifs du club. Les jeunes et les adultes se répartissent de façon sensiblement égale.



Nos concours :

- Tir en Salle à SAINT VARENT, les 10 et 11 novembre 2018
- Tir en Campagne à LUZAY le 7 avril 2019
- Tir extérieur (Division régionale) à LORETZ D'ARGENTON les 25 et 26 mai 2019
- Tir extérieur (TAE Jeunes) à THOUARS le 19 juin 2019

520 archers sont venus dans le Thouarsais pour nos compétitions. Ce sont toujours des réussites.

- Tir en salle : 168 départs
- Tir en campagne : 120 départs
- Tir extérieur DRE : 208 départs
- Tir extérieur TAE jeunes : 24 départs

Périscolaire :

Tony, président des archers de la Trémoille remercie les personnes qui donnent de leur temps à l'encadrement de ces séances périscolaires.

Des conventions entre la ville de Thouars et la ville de St Jean de Thouars avec la Compagnie des Archers de la Trémoille, ont été signées. Cela permet 27 séances encadrées par les entraîneurs et les bénévoles du club auprès des élèves des écoles primaires de Paul BERT, Anatole FRANCE, Ferdinand BUISSON de Thouars et Bonneval de St Jean de Thouars.

Il s'agit de la troisième année d'action périscolaire.

Nos deux tirs traditionnels :

Le tir de la saint Sébastien, en janvier 2019, a vu Michel réussir le meilleur tir, et devenir notre Sébastien pour une année.



Le tir du Roy a vu l'avènement de la gente féminine en la personne d'Anita, notre Reine et d'Amélia, notre Roitelette.



Jumelage avec Diepholz :



17 archers et 4 de leurs conjoints ont fait le déplacement à Diepholz dans le cadre du jumelage de cette ville allemande avec la ville de Thouars. Cet échange laisse de merveilleux souvenirs à tous les participants.



La journée des amazones :

Autour de 45 dames sont venues tester le Tir à l'arc à notre espace-clubs. Notre sponsor Sport 2000 de Chantonay nous avait fourni pour l'occasion des tee-shirts. Nous l'en remercions.





Les travaux :

- Remise en état de la ciblerie de l'Espace Clubs
- Fabrication de nouveau chevalets pour la ciblerie « Compétition »
- Fabrication de panneaux de protection mobiles
- Mise en place d'un terrain d'entraînement pour le tir en Campagne et Nature
- Remise en état de la ciblerie du stade « Philippe Morin »
- Remise en état de notre remorque
- Conception du livret de Bienvenue

MERCI aux bénévoles



Le stage campagne : il s'est déroulé sur notre terrain d'entraînement campagne encadré par Jonathan HERIN, titulaire d'un Brevet d'Etat.



Nos animations :

- Les Amis de Bagneux
- Portes ouvertes du domaine de la Mongeaie à Vaudelnay (2)
- Centre socio culturel de Saint Varent (2)
- Amicale de tir de la Chapelle Gaudin
- 14 juillet 2019 à Luzay et à Pas de Jeu
- Fête des battages à St Jean de Thouars

Compagnie des Archers de la Trémoille – Thouars



5 nouveaux partenaires :



Ils rejoignent :

- Le Rouge gorge
- Mace imprimerie
- Hôtellerie St Jean
- Ecorail transport
- Domaine de la Mongeais
- Sport 2000 Chantonay
- Transports Georget
- Opticien Krys
- Baudry Industrie
- Actemium
- Salon Créatif
- Le fournil St Jean
- Paysages et piscines Fonteneau
- Billaud grains
- L'archerie du Centre
- HygiaDomus
- Guichard-Bruguet
- Centre socio-culturel du St Varentais
- Institut Saumurois de la Communication
- Mutuelle de Poitiers

et les partenaires institutionnels :





Sans nos partenaires nous ne pourrions pas entreprendre tout ce qu'on entreprend.

V Projets et perspectives

Projets

- Maintien du nombre de licenciés
- Augmentation du nombre de féminine
- Amener un maximum d'archers à participer aux championnats départementaux, régionaux et nationaux
- Maintien de notre équipe classique en division 2 nationale
- Maintien d'une équipe féminine en Division régionale
- Montée en division nationale pour les poulies
- Jouer les premiers rôles au niveau régional pour notre équipe DRE hommes classique, Benjamin/Minime et Cadet/Junior
- Création d'une équipe en tir en campagne compétitive
- Retour du label Ecole de tir à l'arc «Nouvelle Aquitaine» se rapprocher du label « ETAF »
- Compléter l'aménagement de notre terrain d'entraînement disciplines de parcours.
- Organisation d'une compétition nationale dans un proche avenir (Manche de D2 ?)
- Poursuivre la politique d'acquisition et renouvellement du matériel
- Compléter notre club de partenaires
- Former de nouveaux encadrants
- Réfléchir avec la collectivité pour l'aménagement d'une salle dédiée seulement au tir à l'arc
- Aménagement du pas de tir du stade Philippe MORIN (Eau, électricité, WC....)
- Un local pour le rangement de notre ciblerie compétition

Perspectives :

Nos projets avec l'aide de l'Agence nationale du sport

1ère action : Somme demandée : 3105€

Objectifs : Faciliter l'accès à la pratique du tir à l'arc pour les jeunes (jusqu'à cadet) et plus particulièrement pour les poussins et benjamins.

Favoriser le développement de l'offre de pratique du tir à l'arc pour les catégories jeunes (jusqu'à cadet) et plus particulièrement pour les poussins et benjamins.

Favoriser l'implication des jeunes dans des actions de bénévolat.

Chercher à augmenter la compétence et la connaissance des encadrants auprès de ces publics cibles.



2ème action : Somme demandée : 403€

Objectifs : Jeunes scolaires

Développer l'offre de pratique en tir à l'arc pour les jeunes scolarisés.

Favoriser la pratique du tir à l'arc sur les temps scolaire et périscolaire (faire le lien avec le projet éducatif territorial (PEDT) et le "plan mercredi").

Favoriser la continuité éducative entre l'école et le milieu associatif et faire monter, en qualité éducative, l'accueil des mineurs.

Créer des passerelles entre le sport scolaire et le sport associatif fédéral.



Nos projets avec l'aide des fonds pour le développement de la vie associative

Action : Somme demandée : 4400 €

Intitulé : Aide à la pratique de la compétition

Objectifs : Permettre à des personnes issues des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), Féminines (Femmes vivants seules avec des enfants, retraités...) de pratiquer la compétition.

Autres aides :

Département et collectivités.



200 €



393,60 € + mise
à disposition de
la salle de St
Varent + matériel
Sono



1230 € + Mise à disposition
d'installations (Espace clubs,
Stade Philippe MORIN) + vin
d'honneur pour le tir en TAE
Jeunes + Participation financière
pour réparation ciblée



80 € + Mise à
disposition de la salle
des associations + vin
d'honneur pour le tir
en campagne



100 € + Mise à
disposition du terrain
de sports + vin
d'honneur pour la DRE

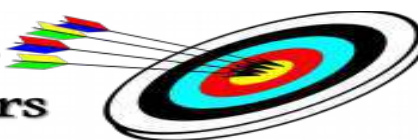
VI Rapport financier

Didier, notre trésorier, fait état d'un résultat positif de 3429,13 €.

Il peut s'expliquer en partie par le fait que deux subventions de la ville de Thouars apparaissent dans le même exercice, car celle de l'an passé a été versée en retard. Cependant nous notons que la subvention de cette année est moins élevée que prévue.

Heureusement que l'on peut compter sur nos partenaires et les bénéfices de nos concours.

L'estimation du bénévolat à 18 000€ est bien au-dessous de la réalité. Notre président demande à l'ensemble des bénévoles de l'association de noter leurs heures « Bénévole » consacrées à notre club.



Le vote pour la validation pour le compte de résultats recueille l'unanimité des votants.

COMPAGNIE DES ARCHERS DE LA TREMOILLE
Compte de résultats 2018-2019
Exercice du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	11365,79	70-Vente de produits finis, presta	12059,85
Achats d'études et de prestations de services	35	Prestation de services	7553,29
Achats non stockés de matières et de fournitures	3188,78	Vente de marchandises	2893,6
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	1612,96
Fourniture d'entretien et de petit équipement	8142,01		
Autres fournitures	0		
61 - Services extérieurs	837,57	74- Subventions d exploitation	4407,35
Sous traitance générale	0	Etat: CNDS	743,75
Locations	140,5		
Entretien et réparation	308,3	Région(s):	0
Assurance	388,77		
Documentation	0	Département(s):	200
Divers	0		
62 - Autres services extérieurs	5777,78		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2913	Commune(s):	2870
Publicité, publication	704,6	subvention communauté de commu	393,6
Déplacements, missions	1996,68		
Frais postaux et de télécommunications	102,86	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	60,64		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	200
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	0	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	75 - Autres produits de gestion c	11913,22
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	7486
65- Autres charges de gestion courante	7032,62	76 - Produits financiers	62,47
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67- Charges exceptionnelles	0	78 Reprises sur amortissements e	0
68- Dotation aux amortissements(provisions pou	0	79 - transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	25013,76	TOTAL DES PRODUITS	28442,89
86- Emplois des contributions volontaires en na	32878,6	87 - Contributions volontaires en	32878,6
Secours en nature	12547	Dons en nature	12547
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2331,6	Prestations en nature	2331,6
Personnel bénévole	18000	Bénévolat	18000
TOTAL DES CHARGES	57892,36	TOTAL DES PRODUITS	61321,49
RESULTAT	3429,13		

VII Le prévisionnel

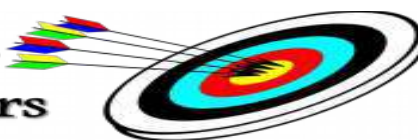
Le budget prévisionnel 2019-2020 est à la hausse, la montée de notre équipe masculine classique justifie cette augmentation.

Déjà certaines aides nous ont déjà été accordées comme l'Agence Nationale du Sport et le FDVA.

Lors de la rencontre avec le Conseil départemental des Deux-Sèvres, une aide au transport à la hauteur de 0,05 € du kilomètre par archer pour les manches de Division 2 nationale pourrait nous être accordée. Espérons que le département se montrera plus généreux.

Mathieu, Patrick et Tony ont rencontré M. BEVILLE et Mme BABIN pour une future aide de la communauté de Commune du Thouarsais, car notre équipe évolue au niveau national. Ce qui fait de notre sport en équipe, le sport qui évolue au plus haut niveau national dans le Thouarsais.

Pour les championnats de France en individuel, la communauté de communes poursuit son aide aux déplacements jusqu'à la hauteur de 750 € maximum. En cas de dépassement de cette somme, les 750€ sont partagés, au prorata, entre les archers qualifiés.



Nous présentons le budget prévisionnel suivant :

Compagnie des Archers de la Trémoille BUDGET PRÉVISIONNEL 2020-2021

CHARGES	MONTANT (euros)	PRODUITS	MONTANT (euros)
60 - Achats	15515	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	8150
Achats d'études et de prestations de services	35	Prestation de services	5135
Achats non stockables de matières et de fournitures	7130	Vente de marchandises	2255
Fournitures non stockables (eau, électricité)		Produits des activités annexes	860
Fourniture d'entretien et de petit équipement	8150		
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs	1800	76 - Subventions d'exploitation	12800
Travaux d'entretien générale		(Etat, Agence nationale du sport (la CNDS)	2400
Subsides	150	PTVA	1500
Entretien et réparation	400	Région(s)	
Assurances	300		
Documentation		Département(s)	8000
Divers		Communauté(s)	2180
62 - Autres services extérieurs	9170	Intervention communale de communes et agglomération	1750
Assurances (intermédiaires et honoraires)	1495	Organismes sociaux (à déduire)	
Publicité, publication	200	Fédérations	
Déplacements, missions	5280	Fonds européens	
Frais postaux et de télécommunications	150	ASP	
Services bancaires, autres	85	Autres recettes (aristocratie)	
63 - Impôts et taxes	0	75 - Autres produits de gestion courante	12000
Impôts et taxes sur rétrocession		Des cotisations, mécénat, sponsoring	12001
Autres impôts et taxes		76 - Produits financiers	65
64 - Charges de personnel	0	77 - Produits exceptionnels	0
Rémunération des personnels		78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
Charges sociales		79 - Transfert de charges	0
Autres charges de personnel		TOTAL DES PRODUITS	33085
65 - Autres charges de gestion courante	7600	81 - Contributions volontaires en nature	11840
Charges financières	0	Des en nature	11800
66 - Charges exceptionnelles	0	Prestations en nature	2340
67 - Charges exceptionnelles	0	Amortissement	16000
68 - Dotations aux amortissements/provisions pour renouvellement	0	TOTAL DES CHARGES	67025
TOTAL DES CHARGES	33085		
80 - Impôts des contribuables adhérents et autres	33048		
Secours en nature	12600		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2340		
Personnel bénévole	18008		

Vote : approbation du budget prévisionnel à l'unanimité des votants

Un budget prévisionnel pour la D2 nationale a été présenté.

9017 € ont été prévus. Il y a donc plus de besoins. Cet argent est réservé en priorité aux transports et hôtels puis à l'achat de matériel. C'est ce qui explique l'augmentation du budget prévisionnel. A savoir que les aides de la communauté de communes, du département et de la région ne sont possibles que grâce à la montée de notre équipe. Si l'équipe n'était pas montée, nous n'aurions pas pu prétendre à ces aides.

Vote et quitus : pour à l'unanimité des votants.

VII Cotisation (part club) saison 2020-2021

Rappel : sur les licences, depuis 3 ans la part club reste inchangée. Nous proposons pour la saison prochaine une augmentation de 3 euros de cette part club.

Compagnie des Archers de la Trémoille – Thouars



TARIF LICENCE 2019/2020





		CODE LICENCE	FEDERATION	RÉGION	DEPARTEMENT	CLUB	TOTAL
POUSSINS		(P)	16,00 €	10,00 €	7,00 €	25,00 €	58,00 €
JEUNES		(J)	25,00 €	17,00 €	9,00 €	25,00 €	76,00 €
ADULTES	Pratique en Compétition	(A)	42,00 €	23,00 €	12,00 €	25,00 €	102,00 €
	Pratique en Club	(L)	34,00 €	23,00 €	12,00 €	25,00 €	94,00 €
	Sans pratique	(E)	29,00 €	18,00 €	6,00 €	12,00 €	65,00 €
Convention (1)	UNSS	(S)	16,00 €	2,00 €	2,00 €	25,00 €	45,00 €
	FFSU	(U)	16,00 €	2,00 €	2,00 €	25,00 €	45,00 €
	FFH	(H)	16,00 €	2,00 €	2,00 €	25,00 €	45,00 €
	FFSA	(H)	16,00 €	2,00 €	2,00 €	25,00 €	45,00 €
Découverte (D) Validé du 01/03/2020		(D)	17,00 €	3,00 €	2,00 €	14,00 €	36,00 €
DROIT D'ENTREE (1ère année de licence à Thouars)							15,00 €
Licence féminine subventionnée à hauteur de 10 €							- 10,00 €

(1) Licence Convention : uniquement sur présentation de licence compétition des fédérations concernées



Yvon rappelle que si l'on attend encore pour augmenter, il faudra le faire d'un montant plus important que de 3 € et que cela serait certainement plus difficile pour les archers de se licencier. Thomas précise qu'à Brive, la part club est de 60 €.

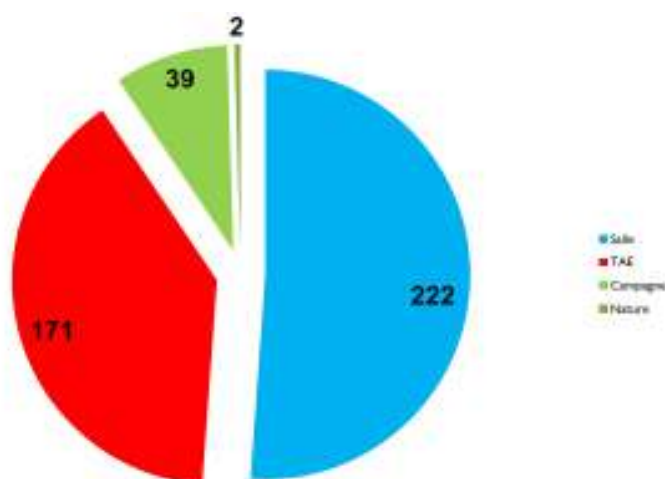
Cette proposition est soumise au vote : vote positif à l'unanimité des votants.

VIII Parole aux délégués des commissions

• Commission sportive

Il y a maintien du taux de participation aux compétitions, soit 57 archers, avec plus de la moitié des départs en compétition salle.

Répartition par discipline



Les plus présents sur les concours étaient Jean-Marc en S3, Didier en S2 et Axel en minime. Les deux plus grands pourvoyeurs de médailles Jean-Marc et Axel.

Résultats individuels :



En salle :

Champions Départementaux

- Benjamin Femme Arc Classique : Océane SAVIN
- Minime Femme Arc Classique : Coleen TIFFOINE
- Minime Homme Arc Classique : Axel VIDAL
- Cadet Homme Arc Classique : Mathias PROUST
- Senior 1 Homme Arc à Poulies : Pierric BOINOT

Championnat départemental

- **Médaille d'Argent** : Amélia RICOU, Axelle GUINUT, Hervé RICOU
- **Médaille de Bronze** : Mathéo TIFFOINE, Vivien MARTIN, Agathe MARTIN, Josian MENANT, Jean-Marc DEBARE et Jean-Claude RICARD

Championnat régional « Nouvelle Aquitaine »

- **Les Qualifiés** :
Amélia RICOU (8ème), Justin FRONTZAK (26ème), Vivien MARTIN (27ème), Rémi DAIRON (23ème), Pierric BOINOT (7ème), Hervé RICOU (9ème)
- **Les Médaillés** : Axel VIDAL (3ème), Nicolas DEBOEUF (3ème), Jean-Marc DEBARE (3ème)

Championnat de France :

Axel VIDAL (17ème)
Nicolas DEBOEUF (17ème)

Championnat de France UNSS

Certains de nos jeunes lycéens du Lycée Jean Moulin ont pu participer au championnat de France UNSS tir à l'arc. Ils ont réalisé une belle prestation et sont prêts à recommencer cette année. Le collège St Charles qui avait commencé les sélections n'a pas souhaité aller jusqu'au bout de l'aventure. C'est dommage.

Tir en campagne :

Champions départementaux :

Pierric BOINOT, Axelle GUINUT, Axel VIDAL, Nicolas DEBOEUF et Simon POUPARD.

Championnat départemental :

Les classés : Marc AUBERT (2ème), Kévin DAHAIS (2ème), Jean Marc DEBARE (2ème) et Michel SCHAILLEE (2ème)

Championnat Régional :

Jean-Marc DEBARE (3ème) et Marc AUBERT (3ème)

Championnat de France

Axel VIDAL, médaille de bronze au France Campagne

Jean-Marc Debarre, 9^{ème} au France Campagne S2&S3



Tir à l'Arc Extérieur (TAE)



Champion départemental : Axel VIDAL

Les classés : Rémi DAIRON (2ème), Nicolas DEBOEUF (3ème), Jean-Marc DEBARE (2ème)

Championnat régional classique scratch : Kévin DAHAIS (3ème), Nicolas DEBOEUF (15ème), Rémi DAIRON (34ème), Thomas BANCHEREAU (44ème), Stéphanie CHABAUTY (12ème), Marie-Anne CUVILLIER (19ème), Anita DAHAIS (19ème), Agathe MARTIN (35ème)

Championnat régional poulies scratch : Pierric BOINOT (8ème), Patrick BOINOT (17ème), Alain BANCHEREAU (24ème), Vincent LAUNAY (36^{ème})

Championnat régional jeunes : Axelle GUINUT (11ème), Coleen TIFFOINE (12ème), Axel VIDAL (4ème) et Justin FRONTCHAK (11ème)

Coupe Régionale : Hervé RICOU (6ème), Jean-Marc DEBARE (1er)

Championnat de France scratch : Nicolas DEBOEUF (33ème)

Championnat de France Jeunes : Axel VIDAL (39ème)

Coupe de France : Kévin DAHAIS (22ème)

Résultats par équipes :

Sur 5 équipes engagées en DRE, 4 ont participé aux finales régionales. L'équipe classiques hommes DR étant arrivée deuxième espère monter en DRE, si leurs partenaires de l'équipe DRE atteignent une des huit premières places de la finale nationale.



Finale Régionale :
3èmes et donc qualification pour la finale nationale



Finale Régionale : elles finissent 6èmes, ravies car leur participation à la finale était une surprise.



Finale Régionale : ils terminent à la 5^{ème} place.



Finale Régionale : 4^{ème} place pour cette jeune équipe.



Finale Nationale : ils ont gagné.

Ils sont premiers et vont monter en D2 nationale et aussi permettre à leurs collègues de DR de monter en DRE.

Nicolas : « J'ai connu le haut niveau, mais autant de plaisir, je n'en ai jamais eu. Un réel bonheur. »

Division 2 nationale : arc classique

Composition

- 32 équipes masculines
- 32 équipes féminines
- **Répartition géographique**
 - 4 groupes de **8 équipes masculines** regroupés géographiquement.
 - 4 groupes de **8 équipes féminines** regroupés géographiquement.

Les groupes sont constitués par la FFTA

- 3 manches + (une finale nationale)
 - 4 premiers de chaque groupe qualifiés pour la finale nationale
 - Les classés 5ème et 6ème de chaque groupe se maintiennent en D2 la saison suivante
 - Les classés 7ème et 8ème de chaque groupe descendent en DRE la saison suivante.

A l'issue de la saison

- Le club dont l'équipe est classée 1ère de la finale du championnat de France D2 est déclaré Champion de France D2.
Les clubs dont les équipes sont classées 1ère, 2^{ème} et 3ème montent en D1 la saison suivante.
Les clubs dont les équipes sont classées aux deux dernières places dans leur groupe respectif descendent en DR la saison suivante.



- Lorsqu'un club s'engage en D2, il accepte : son affectation dans son groupe de D2 et de participer aux 3 compétitions de son groupe et à la finale du championnat de France de D2 en cas de sélection.
- Règlement sportif important pour la D2 et la DRE

Un club ayant une équipe en D1CL, D1CO, D2 ou DRE ne peut aligner ses 3 meilleurs archers suivant le classement Fita scratch de la saison précédente (transferts compris) dans son équipe de DR pour la catégorie concernée.

Un club ayant une équipe en D1CL, D1CO, D2 et une équipe en DRE, ne peut aligner ses 5 meilleurs archers suivant le classement Fita scratch de la saison précédente (transferts-compris) dans son équipe de DR pour la catégorie concernée.

Les 3 meilleurs archers suivant le classement Fita scratch de l'année précédente (transfert compris) sont : Nicolas, Éric et Kevin. Ces trois archers ne pourront pas évoluer en DRE

Les 5 meilleurs archers suivant le classement Fita scratch de l'année précédente (transfert compris) sont : Nicolas, Éric, Kevin, Rémi et Jean-Marc ne pourront pas évoluer en DR (DRA)

Dates à retenir pour le tir en équipe :

D2 nationale : manche 1 : le 26 avril, manche 2 : le 31 mai, manche 3 : le 14 juin avec la finale nationale le 19 juillet

DRE, DR, DRJ : manche1 : les 2 et 3 mai, manche 2 : les 23 et 24 mai, avec finale régionale DRE les 27 et 28 juin et finale régionale DRJ les 4 et 5 juillet

Nos arbitres fédéraux :

Ils sont au nombre de trois : Tony, Marc et Clément.

● **Commission encadrement**

Séances encadrées par intervenant B.E.

18 séances encadrées par Jonathan.

25 archers ont suivi ces entraînements (de 2 à 17 séances)

Les plus assidus sont : Jean-Claude, Vincent et Tony (17)

Le nombre le plus important à une séance est de **17 archers**, le plus bas : 7

Moyenne de **13,22** archers par séance (Sur 18 séances, il y a 238 participations)

Coût total : 2430€, ce qui fait le coût par archer à 10,21€ la séance

Le groupe « Jeunes confirmés »

Bilan groupe MPP /Marc 2018/2019

Composition du groupe :

Axelle, Coleen, Amélia, Laure, Justin, Mathéo, Axel, Killian, Vivien, Steven, Noah et Mathias.

Les séances d'entraînements ont été très suivies par l'ensemble du groupe. Nous avons eu le renfort de notre CTR Philippe Ortuno qui est venu régulièrement suivre Axel et Justin qui ont participé à des stages régionaux et a apporté ses compétences aussi aux autres jeunes et aux entraîneurs et proposé notamment des fiches d'exercices et des plans de séances.



L'objectif pour la saison salle était les championnats départementaux pour l'ensemble du groupe, les championnats de Nouvelle Aquitaine et les championnats de France pour les archers qualifiés.

Axelle et Axel ont participé à Ruelle à une manche du Tournoi National Jeunes, ce qui leur a permis de découvrir le niveau national.

Nous avons aussi présenté une équipe en division régionale jeunes pour le tir en extérieur.

Pour la grande majorité, c'était leur première vraie année complète de compétitions salle et extérieure.

Tous les jeunes qui avaient du matériel de location ont acheté leur propre matériel en cours de saison.

La majorité des jeunes archers ont beaucoup progressé lors de cette année, fruit de leur motivation et une belle récompense pour les encadrants.

L'ambiance dans le groupe est très bonne, il y règne une bonne mentalité et surtout un esprit d'équipe.

Les résultats des compétitions en espérant que je n'oublie personne.

TIR EN SALLE

Championnat salle 79 :

Minimes filles : Coleen 1^{ère} Axelle 2^{ème}, Minimes hommes : Axel 1^{er} Mathéo 3^{ème} Justin 7^{ème} Cadets Hommes : 1^{er} Mathias 3^{ème} Vivien, 4^{ème} Noah et Steven 9^{ème}

Championnat Nouvelle Aquitaine salle :

Minimes hommes : Axel 3^{ème} Justin 24^{ème}, Cadets hommes : Vivien 25^{ème}

Championnat France salle : Axel 17^{ème} 1^{ère} participation

TIR EXTERIEUR :

Tir campagne :

Luzay championnat 79

Minimes femmes : Axelle 1^{ère}, Minimes hommes : Axel 1^{er}

Championnat France tir campagne : Axel 3^{ème} belle performance pour une première année en tir campagne !!! A noter qu'Axel était 1^{er} au classement régional et 3^{ème} au classement national !

TAE(tir en extérieur)

Nous présentions une équipe Jeunes avec comme locomotive Axel ! Et bien la locomotive a bien tracté ses coéquipiers car loin d'être favori et encore moins outsider l'équipe s'est hissée à la 4^{ème} place de la finale régionale Nouvelle Aquitaine, après avoir pris la 1^{ère} place à Surgères devant les grosses écuries notamment avec un 6/0 face à Rochefort favoris de leur poule !!

En individuel Axel a terminé 1^{er} du challenge Jeune de la Nouvelle Aquitaine qui récompense les résultats lors des épreuves du tournoi régional jeune.

TAE :

Boé 1^{er} Axel

Surgères : Benjamine femme Amélia 4^{ème}, Surgères : Minimes Femmes Axelle 4^{ème}, Minimes homme : Axel 1^{er} Justin 4^{ème} Mathéo 10^{ème}

Cadets Hommes : Mathias 5^{ème} Noah 7^{ème} Vivien 12^{ème} Killian 16^{ème}

Loudun : 1^{er} Axel

Ardin Spécial jeunes :

Minimes femmes : 1^{ère} Coleen 2^{ème} Axelle, Minimes hommes : 1^{er} Axel Mathéo 4^{ème} Justin 7^{ème}

Argenton l'église DRJ

Minimes femmes : Coleen 4^{ème} Axelle 5^{ème}, Minimes hommes : Axel 1^{er} Mathéo 4^{ème} Justin 13^{ème}, Cadets hommes : Mathias 6^{ème} Vivien 11^{ème}



Ardin spécial jeunes 2^{ème} édition :

Minimes filles : Axelle, Minimes hommes : Mathéo 4^{ème} Justin 5^{ème}

Thouars spécial jeunes :

Minimes femmes : Coleen 1^{ère} Axelle 2^{ème}, Minimes hommes : Axel 1^{er} Mathéo 4^{ème} Justin 6^{ème}, Cadets hommes : Vivien 1^{er} 2^{ème} Mathias 3^{ème} Killian

TRJ POITIERS

Minimes hommes : 1^{er} Axel

Le Tallud championnat Nouvelle Aquitaine individuel et finale par équipes.

Minimes femmes : Axelle 11^{ème} Coleen 12^{ème}, Minimes hommes Axel 4^{ème} Justin 11^{ème}

Par équipe une superbe 4^{ème} place !

Championnat de France Jeunes Riom

Axel après une saison très chargée est arrivé à ces championnats de France fatigué, rajoutez la canicule par-dessus mais bravo pour cette saison avec la participation à 3 championnats de France dont un podium en prenant une 3^{ème} place en tir campagne !

Axel termine à la 39^{ème} place loin de son potentiel !

Après un repos bien mérité la saison 2019/2020 devrait être nous l'espérons fructueuse.

Marie-Paule et Marc

Groupe Débutants :

Ma façon d'enseigner a jusqu'à maintenant permis d'amener des jeunes à un niveau respectable sauf que l'année écoulée, cette formation a été bousculée car en plus de ma technique de base à suivi dans la foulée :

- Les plumes de progression (pas fini)
- Le Pass-arc (pas fini)
- Les passages de niveaux (pas fini)
- Les compétitions jeunes (manque de préparations)

Pour moi, cette façon de faire n'assure pas une bonne progression compte tenu que tout le monde n'avance pas au même rythme et cela perturbe certains.

Ma position est : Pas de compétition pour les premières années à envisager en deuxième année avec plus de sérénité de plus faire en extérieur aux poussins des compétitions me paraît une aberration (cela restant ma propre réflexion)

Dans l'ensemble la session 2018/2019, sauf exception était vouée à l'échec dommage ! Perte de temps pour les gamins et pour moi, car résultats pas à la hauteur des espérances d'où l'absentéisme, le manque d'assiduité aux entraînements, voir la démission de certains.

Autre point :

Si une séance est annulée j'envoie un mail aux personnes concernées par politesse mais je n'ai pas le même retour d'où un certain manque de civisme des parents qui ne me signalent pas l'absence voir la démission de leurs enfants. Espérons que 2019/2020 nous apporte de bons espoirs

Jean-Claude

Groupe adultes débutants :

La saison 2018-2019 du groupe adulte fut similaire aux autres années avec un petit groupe de débutants avec 4 personnes au début puis 2 aux en cours d'année, un groupe qui a bien progressé pour les personnes assidues une ambiance le samedi matin toujours égale depuis le début avec des rigolades de la détente et une mixité avec le groupe confirmé qui permet d'intégrer les nouveaux archers dans le groupe et dans les diverses actions du club où ceux-ci ont été présents cette année (organisation de concours, divers travaux au club et au terrain extérieur) pour l'année à venir les choses vont changer car je laisse à Jean-



Marc le soin de s'occuper des débutants pour moi me consacrer le samedi aux archers confirmés pour essayer de les rendre encore meilleurs qu'ils ne le sont déjà.

Verdict l'année prochaine

Pierric

Commission jeunes 2019 :

Tout d'abord j'ai pensé faire un copier-coller de mon rapport de l'année passée car en effet les questions posées restent sans réponses et les problèmes soulevés sans solutions. Pourtant une réunion extraordinaire des entraîneurs a été organisée à la demande de Jean-Claude....Il n'y a pas eu de débats, pas de question posée, pas de problème soulevé !!??...Tout va bien !

Malgré une bonne organisation des entraînements et l'investissement sans réserve des intervenants nos groupes s'éclaircissent au fil de l'année. C'est désolant pour les entraîneurs mais il faut vivre avec. Nous espérons simplement qu'il en restera un petit nombre qui, au fil des années, deviendront de bons archers.

Il nous faut adopter le même schéma d'entraînement à nos trois groupes :

1 Échauffement 2 Tirs sur paille 3 Tir sur visuel 4 Tir sur cible évidée

5 Tir sur cible ou initiation aux duels ou jeux.

Nous sommes, nous les initiateurs, des orpailleurs qui doivent remuer des tonnes de terres aurifères pour découvrir une pépite. Que de travail...Mais nous aimons cela !

Regardez Axel, notre espoir national : Combien d'archers jeunes, débutants avec lui, nous restent-ils ? Finalement nous nous désolons d'une chose qui en fait est une normalité.

Justement Axel, parlons-en !

Au fil de mes observations je vois apparaître un jeune homme responsable et volontaire qui à force de travail obtient des résultats à la hauteur des sacrifices engagés.

Félicitation Axel pour tes résultats et surtout reste humble et exemplaire sur les pas de tir.

Quant au reste du groupe des jeunes « confirmés » il ne se débrouille pas si mal et je les félicite également.

Mes félicitations aussi à ses entraîneurs, Marie-Paule et Marc. Vous faites tous les deux un boulot remarquable. Votre investissement force le respect et je constate avec satisfaction qu'il existe dans votre groupe une complicité entre vous et vos archers, ce qui, à mes yeux est fondamental pour obtenir des résultats.

Yvon

Mon expérience en tant qu'entraîneur est encore récente. Je n'ai pas la bouteille de Jean-Claude, Yvon, Marc ou Marie-Paule. Il y a quelques années, avec Pierric, nous nous sommes lancés dans la formation d'entraîneur 1. A savoir, que suite à cette formation, nous devons nous recycler tous les 3 ans. Donner de son temps, quand vous avez une



activité professionnelle est compliqué. Surtout que mon activité pour la compagnie, ne se limite pas qu'à l'entraînement (Arbitrage, gestion de l'association, comité départemental...) Cependant, depuis 2001, je fréquente le milieu du tir à l'arc, j'ai passé des milliers d'heures à observer le tir à l'arc. Dans un premier temps, j'ai suivi notre fils Kévin sur les compétitions. Je me souviens encore de son premier championnat de France, où il était le seul jeune archer sans entraîneur ou personne expérimentée derrière lui. Là, notre compagnie a fait du progrès. Une chose est certaine, le plus dur, c'est l'initiation des jeunes, les premier pas dans le tir à l'arc. Vous devez vous occuper de jeunes archers, et vous savez que pour la plupart ils seront partis la saison suivante. C'est un challenge difficile, mais quel est l'objectif : Conserver un maximum d'archers ou détecter le futur crac.

Tony

IX. Elections de nos représentants aux A.G. des Comités Régional et Départemental

- ✓ **Assemblée générale du comité départemental** : Marc et Didier se proposent. Le lieu et la date sont encore inconnus.
- ✓ **Assemblée générale du comité régional** : le 22 février 2020 à Talence : Marc et Jean-Marc sont volontaires. Il s'agit des dates retenues pour le championnat de France jeunes.
- ✓ **Assemblée générale de la FFTA** : le 28 mars 2020 à Noisy le Grand : personne ne se prononce mais cette assemblée est ouverte à tous.

X. Questions diverses

Kévin souhaite souligner que pour la victoire de l'équipe au Championnat de France il s'agit de la victoire du club et pas seulement des 4 archers. Il remercie tous les archers de la Compagnie.

Tony remercie également le partenaire Ecorail qui a permis un déplacement pour cette compétition à moindre coût. Ecorail a pris en charge tous les frais de carburant et d'autoroute.

Tony remercie aussi notre nouveau partenaire, présent à cette A.G. Monsieur Sébastien LAVILLONNIERE

Yvon intervient pour présenter Eric Clisson, nouvel archer de la Trémoille qui était auparavant à Courlay et lui souhaiter la bienvenue parmi les Thouarsais.

Pas d'autres points à aborder pour ce paragraphe.

XI. Interventions des personnalités

Nadine Séchet, Vice-Présidente du comité régional de Nouvelle Aquitaine de tir à l'arc et membre du conseil d'administration FFTA, souligne le dynamisme du club de Thouars qui porte ses fruits. Concernant l'encadrement, elle remarque que c'est la même chose dans tous les clubs. Elle rapporte que la DTN avait fait une étude qui démontrait que seule une



poignée de jeunes arrivait jusqu'au niveau junior. Mme Séchet nous informe qu'au niveau de la fédération il y a une réflexion avec des architectes pour la création de plans de construction de salle de tir à l'arc à présenter à des élus, car quand on demande des installations à des municipalités elles imaginent un gymnase. Or le tir à l'arc n'a pas besoin de toutes les installations qu'on peut trouver dans un gymnase. Il y a également une refonte des labels en cours selon un nouveau système d'attribution. La prochaine campagne « label » aura lieu en 2020.

Patrick Nourrisson, Président du Comité départemental, félicite le bureau au niveau des résultats aux compétitions tant en individuel que par équipe. Il précise que pour lui ces résultats ne sont pas une surprise pour lui car il voyait déjà depuis plusieurs années les équipes de Thouars se rapprocher des plus belles places sur les podiums. Il félicite tous les bénévoles et encourage à continuer.

Aucun élu ne s'est déplacé à notre Assemblée Générale, certains se sont excusés, le volet parole aux élus est donc clos.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

La secrétaire

Le président

Un vin d'honneur a été réalisé à la fin de notre AG pour fêter nos champions (Axel et l'équipe classique homme). Les parents d'Axel ont fourni les viennoiseries et la compagnie les boissons.